

ouvriers enregistrés le 15 de chaque mois par le nombre de mois d'opérations. Cette modification ayant eu pour effet de faire accroître le nombre apparent d'employés, non seulement dans les industries saisonnières mais aussi dans les groupes où ces industries sont comprises, ainsi que dans les totaux se rapportant au Dominion et aux provinces, la moyenne des gages ainsi que toutes les autres moyennes par employé à gages et par employé sont apparemment plus basses. En 1931, toutefois, l'ancienne méthode de calculer la moyenne d'employés à gages a été reprise. Il y eut aussi un changement dans le calcul du nombre d'employés à salaire. Avant 1931, les propriétaires travaillant comme artisans ordinaires, tels que les petits boulangers, étaient déclarés comme employés à gages; à partir de 1931 ils ont été priés de s'inscrire comme employés à salaire. Egalement, les commis-voyageurs, qui étaient attachés à un établissement et donnaient tout leur temps ou la plus grande partie de leur temps à la vente des produits de cet établissement, étaient comptés avec les employés à salaire. Avant 1931, ils n'étaient pas comptés du tout. Ces changements expliquent donc l'augmentation apparente du nombre d'employés à salaire en 1931 comparativement à l'année précédente. Il y a de fait diminution, l'augmentation apparente étant attribuable en partie à une diminution du nombre d'employés à gages.

Le nombre d'employés à salaire et celui d'employés à gages, tels qu'établis ainsi, sont donnés pour chaque année après 1917, année du premier recensement relatif à la production manufacturière, au tableau 20. En prenant les pourcentages des employés à gages et ceux du total des effectifs de chaque année comparativement à 1917, et répartissant ces pourcentages sur le volume de la production manufacturière de chaque année (voir p. 406 pour l'indice du volume) les quotients permettent de tirer des conclusions relatives au rendement effectif par employé à gages et par employé à salaire pour les années après 1917, comparativement à cette dernière année. Ces derniers sont affectés, il va sans dire, par ces modifications apportées à la méthode de calcul de l'effectif en 1925 et de nouveau en 1931. En tant que le changement fait gonfler le nombre apparent des employés occupés en 1925 et 1930, il fait baisser proportionnellement l'indice de la production effective. Le tableau illustre le développement de l'industrie moderne qui a fortement accru la production sans augmenter sensiblement le nombre d'employés à gages, grâce à une meilleure organisation et à un outillage plus perfectionné. Les capitaux immobilisés dans les industries manufacturières ont augmenté de 40 p.c. de 1917 à 1936 tandis que l'effectif ouvrier a diminué de 9.5 p.c. et que la consommation de force motrice per capita de l'effectif a augmenté de 3 p.c. en 1917 à 9 p.c. en 1936. L'élément de meilleure organisation ne se peut mesurer facilement. Toutefois le nombre d'employés à salaire a augmenté de 61 p.c. depuis 1917, soit de façon mieux proportionnée à l'augmentation de la production qu'à l'effectif à gages. Il résulte de ce développement que le volume de production per capita de l'effectif ouvrier a augmenté de 65.1 p.c. contre 52.4 pour les employés à gages, ce qui est dû à l'accroissement proportionnellement plus fort du personnel à salaire. Les indices fournissent donc une preuve suffisante de l'accroissement général du volume de la production par employé. Il faut se rappeler, toutefois, qu'en 1917, alors que bon nombre d'hommes se trouvaient en Europe, l'industrie occupait une multitude d'ouvriers peu expérimentés dont l'infériorité de rendement se trouvait dissimulée par l'inflation des prix d'alors; il est possible que la hausse soudaine des indices constatée entre 1921 et 1922 soit attribuable, en partie du moins, à l'élimination de la main-d'œuvre inférieure qui s'est produite lorsque l'activité industrielle s'est contractée. Le volume de production, réduit durant ces dernières années de dépression, a abaissé les indices du rendement effectif.